



Convocation :..... 20.10.2025
Affichage :..... 20.10.2025

Membres (statutaires.... 10
(présents..... 6
(votants..... 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 À 18H00

N° 2025/22

Objet : Approbation de la Convention d'Objectifs et de Moyens avec l'INU Jean-François Champollion

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

M. Arnaud BOUSQUET, Mme Geneviève VICENTE, M. Xavier AZAÏS, Mme Marie-José KERBORIOU-GUIRAUD, M. Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

M. Didier HOULES.

Secrétaire :

Francis MATHIEU

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet
Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte
Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

Délibération n°2025/22

Approbation de la Convention d'Objectifs et de Moyens avec l'INU Jean-François Champollion

Le Président ayant exposé,

Depuis 2012, le Syndicat mixte et l'INU Jean-François Champollion définissent les objectifs de développement de l'offre de formation et de recherche sur le site Castres-Mazamet et leurs engagements respectifs, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens.

Il est proposé de conclure une nouvelle convention d'objectifs et de moyens pour les années 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

Cette convention est pluriannuelle, sous réserve des engagements financiers du Syndicat mixte pris annuellement lors du vote par celui-ci de son budget ; l'engagement financier au titre de la première année est précisé dans la convention ; elle fait ensuite l'objet d'avenants annuels qui peuvent l'actualiser ou la préciser.

La participation annuelle est versée sur appels de fonds.

Pour l'année universitaire 2024-2025, le montant de la participation s'élève à 61 300 € pour les volets de mesures suivants :

- Développer une offre de formation porteuse d'avenir préparant aux métiers de demain
- Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en santé numérique motrice pour l'innovation et reconnue au niveau international
- Favoriser la réussite et l'épanouissement des étudiants.

Le projet de cette Convention d'Objectifs et de Moyens avec l'INU Jean-François Champollion est joint en annexe à la présente délibération ; dans le cadre de l'élaboration concertée de ce document, celui-ci est susceptible d'amendements, sans que le contenu principal ni bien sûr le montant s'en trouvent modifiés.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- approuve le projet de convention d'objectifs et de moyens avec l'INU Jean-François Champollion, joint en annexe à la présente délibération,
- approuve le montant de la participation de 61 300 € pour l'année universitaire 2024-2025,
- autorise le Président ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires en vue de la finalisation de la rédaction de cette convention et à la signer,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice 2025 du Syndicat mixte, chapitre 65 article 657381.

Fait et délibéré à Castres, le 6 novembre 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,



Arnaud BOUSQUET